CLAX DIAMOND 3GL1 1/5

Date de création/révision: 22/01/2001

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

DIVER-136

RAISON SOCIALE

JohnsonDiversey

CORROSIF - R34

1 - IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

- NOM DU PRODUIT CLAX DIAMOND 3GL1

- REFERENCE 136

- FOURNISSEUR JohnsonDiversey

9-11, avenue du Val de Fontenay 94133 - FONTENAY-SOUS-BOIS Cedex

Téléphone / Fax 01.45.14.76.76 - FAX : 01.45.14.76.11

E-mail / Site internet-

Numéro d'appel d'urgence 01.45.42.59.59

- Informations complémentaires - Type d'utilisation

Lavage du linge

2 - COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Préparation liquide alcaline

Constituants contribuant aux dangers

Hydroxyde de sodium : 1 à 5%

C, R35

Hydroxyde de potassium : 1 à 5%

C, R22-35

Tensio-actifs non ioniques : 5 à 15%

Xi, R41

Tensio-actifs anioniques : 1 à 5%

Xn, R22-38-41

Métasilicate de disodium/dipotassium : C, R34-37 5 à 15%

3 - IDENTIFICATION DES DANGERS

CORROSIF

R34: provoque des brûlures.

Déclaration ingrédients selon EC 89/542:
Savon: 15 à 30%
Tensio-actifs non ioniques: 5 à 15%
Tensio-actifs anioniques, phosphonates,
polycarboxylates: 1 à 5%

CLAX DIAMOND 3GL1 2/5

4 - PREMIERS SECOURS

- EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter immédiatement un spécialiste

- EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau - En cas de lésions, consulter un médecin.

- EN CAS D'INGESTION :

Retirer le produit de la bouche et consulter immédiatement un médecin ou le Centre Anti-Poisons: 01 40 05 48 48 - EN CAS D'INHALATION:
Retirer de la source d'exposition et installer l'accidenté dans une zone aérée. Consulter un médecin.

5 - MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- Moyens d'extinction

A choisir en fonction des incendies environnants.

Produit non inflammable.

En cas d'incendie, utiliser les moyens d'extinction spécifiques au produit cause de l'incendie.

6 - MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

- Précautions individuelles

Comme pour le contrôle de l'exposition.

- Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter le produit pur. Se conformer aux arrêtés et réglements préfectoraux en vigueur.

Méthodes de Nettoyage

Endiguer et absorber sur support inerte. Recueillir dans un conteneur adapté, étiqueté pour destruction par un centre agréé.Eliminer les résidus à grande eau. CLAX DIAMOND 3GL1

Date de création/révision: 22/01/2001

7 - MANIPULATION ET STOCKAGE

MANIPULATION

Manipuler en évitant les projections. Eviter le contact avec les yeux et la peau.

STOCKAGE

Conserver le produit dans son emballage d'origine fermé. Conserver à l'abri de la chaleur et et à l'écart des acides.

8 - CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Port de gants et appareil de protection des yeux et du visage.

Port de vêtement approprié.

- EQUIPEMENT SUR LE LIEU DE TRAVAIL:

Fontaine oculaire et lavabo.

Douche en cas de manipulation importante de produit.

9 - PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect

Liquide limpide jaune.

PH produit pur : 12.0 à 12.5

Température de changement d'état

Point d'éclair

non applicable

Caractéristique d'explosivité

Densité

à 20°C: 1.16 à 1.18

Solubilité

miscible à l'eau.

CLAX DIAMOND 3GL1

Date de création/révision: 22/01/2001

4/5

10- STABILITE ET REACTIVITE

Réactivité exothermique avec les acides

11- INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Produit corrosif. Provoque des brûlures des muqueuses cutanées, oculaires, digestives et respiratoires.

12- INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Le danger principal provient de la forte alcalinité du produit.

13- CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Se conformer aux arrêtés et réglements préfectoraux en vigueur tant pour le produit que pour les emballages.

14- INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

ADR - Classe 8 - Etiquette 8 Chiffre/lettre d'énumération : 42°c N°code danger: 80 - N°code matière :1719 Liquide alcalin caustique, nsa. (Trioxosilicate de disodium/dipotassium et hydroxyde de potassium). CLAX DIAMOND 3GL1

5**/5**

Date de création/révision: 22/01/2001 15- INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Symbole : C Phrases R : R34

Phrases S: S26-28-36/37/39-45

Etiquetage des préparations dangereuses

16- AUTRES INFORMATIONS

Recommandation 89/542

	Concentration en %				
	< 5	5 à < 15	15 à < 30	30 et +	
Phosphates					
Phosphonates					
Tensio-actifs anioniques					
Tensio-actifs cationiques					
Tensio-actifs amphotères					
Tensio-actifs non ioniques					
Agents de blanchiment oxygénés					
Agents de blanchiment chlorés					
Acide éthylène diaminetétra-acétique EDTA)					
Acide nitriotriacétique (NTA)					
Phénols et phénols halogénés					
Paradichlorobenzene					
Hydrocarbures aromatiques					
Hydrocarbures alophatiques					
Halogénés					
Savons				•	
Zéolites				•	
Polycarboxylates					

Utilisation uniquement réservée au secteur professionnel. Manipuler et utiliser suivant les recommandations indiquées dans la fiche technique et sur l'étiquette

Toutes les fiches de données de sécurité 'de nos produits classés ''Dangereux''' peuvent être consultées et/ou obtenues par MINITEL N°Vert: 08 36 05 00 99 Accès Internet: http://www.diese-fds.com

ANNEXE

Liste des phrases R (AISD 16/10/02)

- R 1 : Explosif à l'état sec.
- R 2 : Risque d'explosion par le choc, la friction, le feu ou d'autres sources d'ignition.
- R 3 : Grand risque d'explosion par le choc, la friction, le feu ou d'autres sources d'ignition.
- R 4 : Forme des composés métalliques explosifs très sensibles.
- R 5 : Danger d'explosion sous l'action de la chaleur.
- R 6 : Danger d'explosion en contact ou sans contact avec l'air.
- R 7 : Peut provoquer un incendie.
- R 8 : Favorise l'inflammation des matières combustibles.
- R 9 : Peut exploser en mélange avec des matières combustibles.
- R 10: Inflammable.
- R 11: Facilement inflammable.
- R 12: Extrêmement inflammable.
- R 14: Réagit violemment au contact de l'eau.
- R 15: Au contact de l'eau, dégage des gaz extrêmement inflammables.
- R 16: Peut exploser en mélange avec des substances comburantes.
- R 17: Spontanément inflammable à l'air.
- R 18: Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur air inflam- mable/explosif.
- R 19: Peut former des peroxydes explosifs.
- R 20: Nocif par inhalation.
- R 21: Nocif par contact avec la peau.
- R 22: Nocif en cas d'ingestion.
- R 23: Toxique par inhalation.
- R 24: Toxique par contact avec la peau.
- R 25: Toxique en cas d'ingestion.
- R 26: Très toxique par inhalation.
- R 27: Très toxique par contact avec la peau.
- R 28: Très toxique en cas d'ingestion.
- R 29: Au contact de l'eau dégage des gaz toxiques.
- R 30: Peut devenir facilement inflammable pendant l'utilisation.
- R 31: Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique.
- R 32: Au contact d'un acide, dégage un gaz très toxique.
- R 33: Danger d'effets cumulatifs.
- R 34: Provoque des brûlures.
- R 35: Provoque de graves brûlures.
- R 36: Irritant pour les yeux.
- R 37: Irritant pour les voies respiratoires.
- R 38: Irritant pour la peau.
- R 39: Danger d'effets irréversibles très graves.
- R 40: Effet cancérogène suspecté preuves insuffisantes
- R 41: Risque de lésions oculaires graves.
- R 42: Peut entraîner une sensibilisation par inhalation.
- R 43: Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
- R 44: Risque d'explosion si chauffé en ambiance confinée.
- R 45: Peut provoquer le cancer.
- R 46: Peut provoquer des altérations génétiques héréditaires.
- R 48: Risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée.
- R 49: Peut provoquer le cancer par inhalation.
- R 50: Très toxique pour les organismes aquatiques.
- R 51: Toxique pour les organismes aquatiques.
- R 52: Nocif pour les organismes aquatiques.
- R 53: Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
- R 54: Toxique pour la flore.
- R 55: Toxique pour la faune.
- R 56: Toxique pour les organismes du sol.
- R 57: Toxique pour les abeilles.
- R 58: Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement.
- R 59: Dangereux pour la couche d'ozone.
- R 60: Peut altérer la fertilité.
- R 61: Risque pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.
- R 62: Risque possible d'altération de la fertilité.
- R 63: Risque possible pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.
- R 64: Risque possible pour les bébés nourris au lait maternel.
- R 65: Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion
- R 66: L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
- R 67: L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.
- R 68: Possibilité d'effets irréversibles